

REPOSE DU CONSEIL D'ETAT
à la simple question Catherine Labouchère –
Quels impacts économiques représentent l'aviation militaire dans le canton ? (20_QUE_092)

Rappel de la question

Dans quelques mois, la population devra se prononcer sur un investissement important concernant l'aviation militaire. Cette dernière, particulièrement dans la Broye, représente un secteur qui a contribué et contribue au développement de la région et du canton.

La présente question posée au Conseil d'Etat est de connaître, en ce qui concerne l'aviation militaire, les impacts économiques chiffrés directs et indirects pour le canton, notamment en regard des emplois, mais aussi ceux liés à d'autres secteurs comme la formation, l'encadrement du personnel, la technique aéronautique et son entretien, le développement des nouvelles technologies associées, à l'économie locale, etc.

(Signé) Catherine Labouchère

Réponse du Conseil d'Etat

L'impact de l'aviation militaire

De manière générale, l'aviation militaire a un impact économique important sur l'ensemble de la Suisse, ainsi que sur le canton de Vaud en particulier, avec des emplois directs et indirects dans plusieurs secteurs clés. Cette incidence peut être résumée comme il suit :

- **Emplois** : de nombreux emplois dans le canton sont directement liés à l'aviation militaire. Il s'agit principalement de militaires, mais aussi de personnel civil employé par les entreprises de l'industrie aéronautique. La Base aérienne de Payerne, principale base et fer de lance des Forces aériennes suisses, représente directement 630 équivalents temps plein (ETP) liés au Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) ainsi que 18 ETP engagés par l'entreprise RUAG¹.
- **Formation** : Le canton de Vaud abrite plusieurs écoles de formation pour l'aviation militaire. On peut citer en particulier l'école d'aviation 81, qui assure la formation de base des cadres et de la troupe des formations d'aviation et d'aérodrome, à l'exception des pilotes, ainsi que l'état-major de la Brigade d'aviation 31, qui comporte la cellule d'entraînement au service de renseignement et celle des éclaireurs parachutistes. Le centre d'apprentissage de la Base aérienne de Payerne forme également des apprentis polymécaniciens et électroniciens.
- **Technique aéronautique et entretien** : Les entreprises de l'industrie aéronautique présentes dans le canton de Vaud assurent une partie de l'entretien et la réparation des avions et des hélicoptères de l'armée suisse. Cette industrie inclut également le développement de nouvelles technologies aéronautiques, en particulier au parc technologique Swiss Aéroport de Payerne, qui offre des locaux aux entreprises industrielles ou de services actives dans les secteurs aéronautique, aérospatial et des systèmes autonomes. Ces activités sont une source importante de revenus pour les entreprises et d'emplois pour la région.
- **Économie locale** : L'aviation militaire contribue également à l'économie locale du canton de Vaud de manière indirecte. Les militaires et le personnel civil de l'aviation militaire sont des consommateurs locaux, ce qui stimule les activités économiques de la région. De plus, les entreprises de l'industrie aéronautique ont un impact économique significatif dans la région, en termes de revenus et d'emplois.

L'achat des avions militaires F-35A par la Suisse

Faisant suite à la votation populaire du 27 septembre 2020, le contrat d'acquisition de 36 avions de combat de type F-35A, de conception américaine, portant sur un montant maximal de 6,035 milliards de francs d'ici 2030 et signé par la Suisse en septembre 2022, aura vraisemblablement un impact économique significatif sur le canton de Vaud et sur l'ensemble de la Suisse, compte tenu du potentiel de création de nouveaux emplois et de stimulation des activités économiques dans le canton de Vaud.

Ce contrat fixe un cadre de référence à partir duquel l'entreprise de défense américaine Lockheed Martin, fabricant de l'avion, peut conclure avec l'industrie helvète des affaires qui compensent les coûts d'acquisition encourus par la Suisse. Les affaires compensatoires (*offsets*) permettent ainsi de soutenir, et ce malgré les acquisitions à l'étranger, le maintien et le développement en Suisse de technologies centrales importantes pour la sécurité ainsi que de compétences et de capacités industrielles clés.

En effet, l'arrêté fédéral relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat, accepté par votation populaire en 2020, prévoit que le constructeur désigné s'engage à octroyer des mandats en Suisse pour un montant correspondant à 60% du prix d'achat. Ainsi, les entreprises suisses engrangeront des commandes pour un volume de près de 2,9 milliards de francs. La distribution de cette manne en provenance des États-Unis représente un enjeu majeur pour l'industrie helvétique dans les secteurs de l'armement, de l'aéronautique, des machines et de la haute technologie.

¹ <https://www.vtg.admin.ch/fr/armee.detail.news.html/vtg-internet/verwaltung/2020/20-09/militaerflugplaetze-als-wirtschaftsmotoren.html>
<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20203378>

Conformément à l'arrêté précité, la répartition des *offsets* entre les différentes régions de Suisse prévoit que 30% de la valeur totale du projet doit être investie en Suisse romande. Le Conseil d'Etat vaudois restera attentif à ce que l'attribution des mandats profite au maximum à l'économie vaudoise, notamment grâce au développement du parc technologique Swiss Aéroport de Payerne.

Les investissements dans la production, la formation et la maintenance de l'avion devraient également créer des emplois et favoriser les activités économiques dans le canton de Vaud, notamment au parc technologique Swiss Aéroport de Payerne. De plus, la Suisse devra former les pilotes et les techniciens nécessaires pour opérer et entretenir les avions F-35A. Le canton de Vaud, qui abrite déjà plusieurs écoles de formation pour l'aviation militaire, comme mentionné précédemment, devrait jouer un rôle clé dans la formation de ces nouveaux opérateurs.

Les entreprises impliquées dans la production de l'avion pourraient en outre bénéficier de transferts de technologie et de connaissances de la part de Lockheed Martin. Cette synergie pourrait stimuler l'innovation et créer de nouvelles opportunités d'affaires, en facilitant le développement de nouvelles technologies associées. À cet égard, le Conseil d'Etat relève avec satisfaction que quelque 15 entreprises vaudoises ont d'ores et déjà conclu des contrats avec le constructeur américain et que d'autres acteurs ont engagé des discussions en ce sens.

Il faut toutefois relever que la Broye valdo-fribourgeoise paie un lourd tribut en termes de bruit et de pollution, liés à la présence de l'aéroport militaire. Force est de constater que la Confédération ne traite pas cette région de la même manière que les autres sites, dont celui d'Emmen. Si l'aéroport de Payerne est fortement sollicité pour les atterrissages et décollages, c'est à Emmen que se sont développés la majorité des emplois en lien avec les forces aériennes, notamment auprès de RUAG, entreprise propriété de la Confédération. Concrètement, la répartition entre les deux sites est la suivante : Payerne concentre 70 % des vols et ne bénéficie que de 35 % des emplois, alors qu'Emmen n'accueille que 30 % des vols et profite de 65 % des emplois.

Les autorités régionales et cantonales, vaudoises comme fribourgeoises, ont revendiqué à de multiples reprises un rééquilibrage des emplois entre l'aéroport de Payerne et les autres aéroports de Suisse, dont celui d'Emmen, ainsi qu'une symétrie entre l'augmentation des vols et, par conséquent, des nuisances, et l'augmentation des places de travail découlant de l'activité militaire en général, aéronautique en particulier.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil d'Etat affirme son engagement à faire tout son possible pour que le contrat d'acquisition des avions F-35A ait des retombées économiques positives sur notre canton.

Ainsi adopté, en séance du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 16 août 2023.

La présidente :

Le chancelier a.i. :

C. Luisier Brodard

F. Vodoz